

M. BARROS

21^{ème} Session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel
des Droits de l'Homme

21

Examen de la République de Guinée

(Genève, le 20 janvier 2015)

Intervention du Cabo Verde

Merci Mr. Le Président

Nous remercions la délégation de SE le Ministre des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques de la Guinée pour la présentation du rapport national de son pays.

Les évènements en Guinée ont entraîné depuis nombre d'années d'importantes contraintes à la protection et promotion des droits humains dans le pays, et continuent d'y peser malgré les caps déjà franchis dans la sphère politique. Les efforts déployés produisent pourtant des progrès, et il est à saluer notamment le lancement d'une large réforme législative et du système judiciaire suite aux états généraux de la justice ; la loi sur la santé de la procréation - et, dans ce cadre, le plan de lutte contre le fléau des mutilations génitales féminines ; l'adoption du salaire minimum universel et d'un plan d'action pour les droits des enfants, entre autres mesures.

Nous sommes aussi encouragés par la reconnaissance éclairée dont fait état le rapport national de l'ampleur des insuffisances existant en chaque domaine, et

de la nécessité de faire usage de détermination et persistance au vu de la nature des obstacles aux progrès recherchés.

Cabo Verde souhaite recommander aux autorités guinéennes de considérer d'entreprendre les actions suivantes :

1. Ratifier la Convention contre les disparitions forcées et le Protocole facultatif concernant l'implication des enfants dans les conflits armés ;
2. Créer une institution nationale des droits humains conforme aux principes de Paris et la doter des moyens d'une action efficace ;

Nous augurons à la République de Guinée les meilleurs succès dans ses efforts et appelons à une assistance soutenue dans ce sens de la part de ses partenaires internationaux.

Merci, Mr. Le Président